# **QUELLES ACTIONS ?**

Les actions engagées dans le cadre du Contrat Territorial Eau portent notamment sur l'accompagnement des exploitations agricoles via la réalisation :

de visites écoutes conseils,

de diagnostics agro-environnementaux d'exploitations agricoles,

de sensibilisations et diagnostics de conversion à l'agriculture biologique et d'économie d'eau en irrigation,

d'animations agricoles collectives, d'essais-vitrines, de groupes d'échanges.

# QUI EST CONCERNÉ?

Les exploitants agricoles du bassin versant de l'Authion :

# C.C. ANJOU LOIR SARTHE Centre vileys Lore vileys Centre les Cress Lore vileys Lore vileys Centre les Cress Concrete de Transier Co

Vous avez un doute sur votre éligibilité?

Prenez contact avec l'animatrice agricole!

# SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'AUTHION ET DE SES AFFLUENTS

Structure chef de file du CT Eau

Animatrice agricole - Contact : 07.72.43.75.67 anastasia.sellier@loireauthion.fr





en étroite collaboration avec :

# LA CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE

Contact:
06.17.23.79.18
salome.rousseau@pl.chambagri.fr



# **AVEC LE FINANCEMENT DE:**

















# ? COMMENT ÇA MARCHE

## **COMMENT ACCÉDER AUX ACTIONS ?**

**Prendre un premier contact** avec le SMBAA ou la Chambre d'Agriculture ;

Bénéficier d'une visite écoute conseil gratuite afin de mesurer les pratiques de l'exploitation et envisager, si besoin, des actions d'adaptation;

Réaliser un diagnostic (irrigation ou agroenvironnement) de votre exploitation et élaborer un plan d'action personnalisé;

**Participer aux animations** (gratuites) proposées par les structures de conseil agricole, en partenariat avec le SMBAA;

**Assurer un suivi** des actions prévues lors du diagnostic de départ et ajuster si besoin.

### **AVEC QUI AGIR?**

Bénéficiez d'un accompagnement technique avec les structures agricoles partenaires du projet :

La Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire ;

La Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire;

Le Comité Départemental de Développement Légumier;

Le GABB Anjou;

L'Association EDEN;

♦ HEMPit;...

Cette liste est non-exhaustive.

# VOUS SOUHAITEZ CHANGER VOS PRATIQUES ?

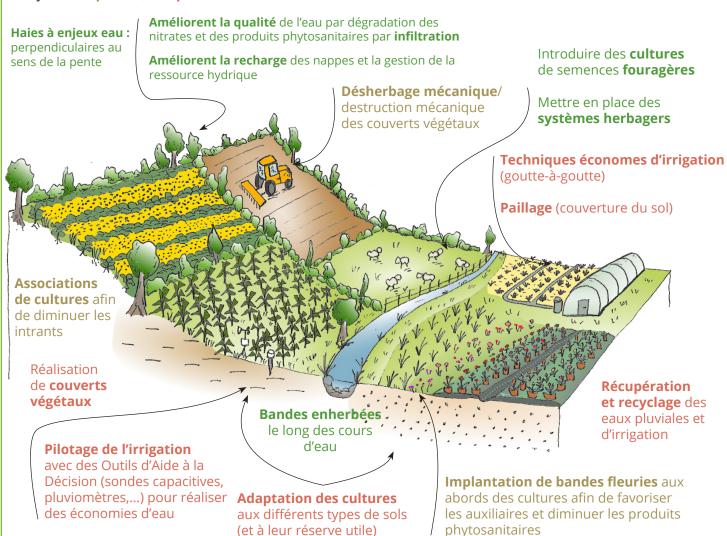
Découvrez la description de toutes les actions du SMBAA en flashant ce ORCode :



# POURQUOI ET COMMENT FAIRE ÉVOLUER SES PRATIQUES ?

Dans un objectif de **reconquête de la qualité et la quantité de la ressource en eau**, le SMBAA vous donne l'opportunité, au travers du Contrat Territorial Eau, de faire le point sur votre exploitation et d'adapter vos pratiques en vous faisant bénéficier d'un accompagnement individuel. Cette réflexion passe en premier lieu par la réalisation d'une visite écoute-conseil.

Le schéma ci-dessous présente des exemples de bonnes pratiques agricoles pour répondre aux enjeux de **qualité**, de **quantité** de la ressource en eau et de **nos milieux**.



La visite écoute conseil est gratuite et dure environ 1 à 2 h. Pour bénéficier de nos diagnostics (durée moyenne = 1/2 journée) et vous permettre un accompagnement, se rapprocher de nos services.